



L'ÉDITO

Chers amis du transport combiné,

Je suis heureux de m'engager à vos côtés en tant que Président de la commission fluviale du GNTC et je vous remercie pour votre confiance. Un seul objectif m'anime : promouvoir et augmenter le report modal sur les axes fluviaux majeurs que sont les bassins Nord, Seine, Rhône et Rhin sur sa façade alsacienne.

Les sujets à porter sont nombreux et nécessaires afin d'améliorer l'attractivité de ce mode qui a pesé pour 568 000 EVP en 2024, sachant que le mode fluvial représente 2 % des tonnes kilomètres en France en 2024 :

- Valoriser l'impact environnemental vertueux de ce mode de transport : réduction des nuisances sonores, diminution jusqu'à 80 % des émissions de CO₂, moindre accidentologie, désengorgement des axes routiers, stabilité des prix de transport...

- Mettre en place des rendez-vous fluviaux dans les ports maritimes afin d'assurer la régularité et mesurer la performance des navettes fluviales,

- Fluidifier le passage portuaire, validation en lien avec les services douaniers et Cargo Community System,

- Développer les bornes de branchement électrique des unités à quai et les autres carburants décarbonés via une fiscalité adaptée,

- Rétablir une équité de traitement de tous les modes terrestres (route, fer, fleuve) dans les ports maritimes,

- Avoir une vision claire et à long terme sur l'aide au report modal (au coup de pince),

- Suivre des dossiers : Chatière (accès Port 2000), Extension FOS 3XL, Canal Seine Nord Europe afin d'impacter positivement le report modal fluvial,

- Assurer et développer les liens avec tous les acteurs de l'écosystème fluvial et portuaire : manutentionnaire, transporteurs routiers, ferroviaires, et fluviaux, administrations, etc,

- Porter une logistique durable au service des représentants de la marchandise pour les flux qui utilisent déjà et ceux qui rejoindront prochainement cette économie fluviale et le transport combiné en général.

Tous ensemble pour porter haut les couleurs du fluvial, du transport combiné et du GNTC en 2026 !

Très bonnes fêtes à toutes et tous.

Alain Maliverney,

**Expert multimodal, Sogestran Logistics
Président de la Commission fluviale du GNTC**



LE PORTRAIT DU MOIS

3 questions à...

Bernard Meï
Président du Groupe Modalis



Groupe Modalis qui êtes-vous ?

Le groupe a été fondé sur Aix-en-Provence en 2002 par Bernard MEI.

Il définit ainsi sa raison d'être « *nous construisons un écosystème au service d'une logistique multimodale décarbonée* » et ses valeurs « *écoute client, innovation, audace d'entreprendre* » avec « *ouverture, humilité, agilité* ». Ses métiers principaux sont : la location de matériel pour le transport intermodal : wagons, caisses mobiles et conteneurs, châssis, la fabrication de matériel pour le transport intermodal : caisses mobiles, châssis et semi-remorques rail-route, l'ingénierie dédiée aux solutions logistiques et aux nouvelles énergies, les logistiques des gaz de l'air et des nouvelles énergies, l'exploitation de terminaux de transfert modal et bien entendu nous sommes opérateur de transport combiné rail-route.

Groupe Modalis en chiffres ?

En 2024 nous avons réalisé **116 M€ de chiffre d'affaires consolidé, avec 220 collaborateurs de 21 nationalités et avec une présence sur 6 pays** : France, Italie, Espagne, Belgique, Etats-Unis, Singapour.

En 2025, nous avons ouvert une filiale en Chine et une au Royaume-Uni.

Votre vision, vos projets ?

Afin de favoriser le transfert modal, avec différents partenaires, **nous investissons dans des terminaux terrestres à Dunkerque, en Bourgogne (3 ports tri modaux), en Lorraine (5 ports) et portons plusieurs projets en France et en Europe.**

Le groupe vient de créer son **entreprise ferroviaire** qui sera opérationnelle dès le début 2026, afin de sécuriser l'approche des terminaux où nous sommes présents. Pour ce faire, nous venons d'acquérir **un locotracteur électrique de manœuvre, et trois locomotives électriques de ligne BB27000.**

Enfin notre politique d'investissement nous permet de proposer à la **location une flotte de 7 000 EVP et de 2 000 plateformes wagons intermodaux.**

LE CHIFFRE DU MOIS

868

C'est, en millions d'€, la part pour la France allouée par l'Union européenne pour le Canal Seine-Nord Europe qui est entré dans la phase opérationnelle des travaux de construction. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Mécanisme d'Interconnexion en Europe (MIE) au bénéfice de la France et de la Belgique.

LA VIE DES ADHÉRENTS

2ème volet !

Vous avez apprécié cette rubrique inaugurée en octobre et dont les contenus sont accessibles sur www.gntc.fr

Il s'agit de l'actualité sur les adhérents du GNTC, leurs offres, leurs métiers, leurs équipes et leurs projets. Les entreprises adhérentes du GNTC sont à votre service pour rendre le transport combiné rail-route et fleuve-route toujours plus accessible et efficace.

Bonne lecture !



Adhérents, n'hésitez à nous transmettre vos actus pour la prochaine rubrique (en février)

[Voir la Vie des Adhérents](#)

L'ACTU



Nouvelle adresse pour le GNTC

C'est maintenant au **58 rue de la Victoire, 75009 PARIS** que vous pouvez nous retrouver. Nous sommes à votre disposition et nous vous accueillerons en 2026 pour des réunions ou un simple moment de convivialité.



Les labels repris par Afnor Certification



Lancé en 2021 dans la continuité du programme CEE-EVE1, le programme **CEE-EVE2 prendra fin le 31 décembre 2025**, après cinq années d'existence. **Les labels Objectif CO₂ et FRET21 vont être repris par AFNOR Certification.** Cela permettra une continuité de ces dispositifs à partir du premier trimestre 2026.

L'accompagnement pour la préparation au label pourra être réalisé par les bureaux d'études déjà actifs dans EVE2. Une liste sera ainsi communiquée par l'ADEME.

Conseil de coordination interportuaire et logistique de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône

Le 8 décembre, le GNTC était présent à Lyon pour ce CCIL de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône, sous la **présidence de la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes**, coordonnatrice de l'axe Rhône-Saône, Fabienne BUCCIO. Pour que ce corridor puisse faire face à la concurrence des ports étrangers, il est proposé de créer un directoire de l'axe, en associant État, opérateurs et collectivités régionales, chargée de faire l'interface entre le Gouvernement et les acteurs de terrain. Ce nouveau modèle permettra aussi de faire émerger **un groupement d'intérêt économique** (GIE) pour décliner la stratégie foncière de l'axe, condition première de l'attractivité industrielle, en lien avec les établissements publics existants.



Le Conseil européen adopte sa position sur la révision des poids et dimensions des poids lourds

Les ministres européens des Transports ont arrêté, le 4 décembre, **une position commune sur la révision de la directive encadrant les dimensions et les poids maximaux autorisés pour les poids lourds**. Ce texte ouvre la voie aux négociations avec le Parlement européen en trilogue. Il permet ainsi sous certains conditions le passage transfrontalier à 44T pour les véhicules zéro émission et le transport intermodal, ainsi que le développement des EMS pour les Etats-membres les autorisant en national.



[Lire la position de l'UIRR sur ce sujet](#)

Réunions DGITM : aide à la pince

Le GNTC a tenu plusieurs réunions avec la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités sur la **clarification des critères d'éligibilité et la révision du taux unitaire de l'aide pour 2026**. Ces éléments de clarification seront connus prochainement pour les **opérateurs de combiné concernés**. Le GNTC est très impliqué sur le maintien d'un système d'aide performant pour la filière du transport combiné ces prochaines années.



DGITM - Infrastructures et mobilités

L'AGENDA

11/12/2025 Comité directeur du GNTC

15/12/2025 Comité directeur 4F

13/01/2026 RDV 4F avec l'ART

13/01/2026 Comité opérationnel REMOVE

19/01/2026 Réunion annuelle 4F

22/01/2026 Commission fluviale du GNTC

Vous appréciez la COMBILETTRE ?

Inscrivez-vous

Partagez

Suivez-nous



Groupement National du Transport Combiné
58 rue de la Victoire, 75009 Paris

Cet email a été envoyé à communication@gntc.fr.
Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à la CombiLettre

[Se désinscrire](#)